



Miss Féline

**Toilettage à domicile pour
Chats**

Cats sitting, Taxi pour Chats

**Vente d'accessoires, produits
cosmétiques et de bien être
pour les félins**

Mme Amélie Nowicki

59171 ERRE

03.27.97.09.28

06.30.40.61.59

Mail : miss.feline@orange.fr

Site : <http://www.miss-feline.com>

Siret 45120436600012

Certificat de capacité N°59-158

CONTRAT

Afin d'établir un premier contact, il vous suffit de me joindre par téléphone.

Nous fixerons ensemble un rendez-vous à votre domicile avec la présence de votre animal.

*** Conditions de faisabilité**

L'animal ne doit pas avoir de comportement dangereux ni envers les hommes ni envers les autres animaux.

L'animal doit être tatoué et ses vaccins doivent être à jour.

Il doit aussi être traité contre les puces et vermifugé.

Vous devez nous confier son carnet de santé pendant votre absence.

« Miss Féline » se réserve le droit de refuser certains animaux.

* L'entretien à domicile

La rencontre à domicile a pour but de définir vos attentes et de cerner vos besoins au moyen d'un entretien et d'un questionnaire détaillé que nous remplissons avec vous.

Il permet également de faire la connaissance de votre (vos) animal(aux) et de vérifier que ses (leurs) vaccins sont à jour.

L'animal doit être là.

* Contrat & modalités de règlement

Lors de l'entretien, la signature du contrat et le règlement s'effectuent. Les dates de prestations y seront définies et les conditions générales seront exposées.

- Un chèque d'acompte de 50 % du montant total sera encaissé à la signature du contrat.
- Le solde, soit 50 % restant, sera encaissé le dernier jour de la prestation.

* Clés

Avant votre départ : Vous me remettez le double de vos clés lors de l'entretien chez vous ou bien vous mandatez une tierce personne pour me les confier (gardien, voisin...)

Dans tous les cas je remettrais un reçu à la personne chargée de cette tâche.

A votre retour : Vous pouvez reprendre vos clés à mon domicile. Nous programmerons ensemble le jour et l'heure.

* A fournir

- La nourriture
 - La litière
- Le nécessaire d'hygiène et d'entretien
- Le carnet de santé de chaque animal
- Le traitement en cours de votre animal ainsi que l'ordonnance ou un double (si besoin)
- Sacs pour ramasser les excréments lors des promenades

* TARIFS

Durée de la visite : 30 mn (+ 15 mn par animal supplémentaire)

CHATS		
Par Jour	Lundi au Vendredi	Samedi Dimanche
1 Chat	12€	15€
2 Chats	20€	25€

Tarifs dégressifs à partir de la 3^o semaine

J'établirai un devis personnalisé au-delà de 2 animaux.

N'hésitez pas à me consulter pour connaître les tarifs dégressifs concernant les prestations longues durées...

* Les tarifs ne comprennent pas :

- La nourriture
- La litière et le nécessaire d'hygiène et d'entretien
- Les médicaments

Modalités de règlement des visites et gardes

- Les chèques sont à remettre à la signature du contrat, lors de l'entretien qui a lieu à votre domicile ou avant le début de la prestation.
- Un chèque d'acompte de 50 % du montant total sera encaissé à la signature du contrat.
- Un chèque du solde de la prestation sera encaissé le dernier jour de la prestation.

CHIENS		
Par Jour	Lundi au Vendredi	Samedi Dimanche
1 Chien	12€	15€
2 Chiens	20€	25€
Promenade pour 1 chien durée:30mn	6€	8€

*** Les tarifs ne comprennent pas :**

- La nourriture
- Le nécessaire d'hygiène et d'entretien
- Les médicaments
- Sacs pour ramasser les excréments lors des promenades

Modalités de règlement des visites et gardes

- Les chèques sont à remettre à la signature du contrat, lors de l'entretien qui à lieu à votre domicile ou avant le début de la prestation.
- Un chèque d'acompte de 50 % du montant total sera encaissé à la signature du contrat.
- Un chèque du solde de la prestation sera encaissé le dernier jour de la prestation.

Tarifs dégressifs à partir de la 3^o semaine

J'établirai un devis personnalisé au-delà de 2 animaux.

N'hésitez pas à me consulter pour connaître les tarifs dégressifs concernant les prestations longues durées...

Closes Particulières

En cas de traitement de votre animal, pour tout suivi lors de sa garde, un certificat de votre vétérinaire et l'ordonnance des médicaments vous seront réclamés.

En cas de maladie survenant pendant la durée du séjour, le propriétaire me donne ici le droit de faire procéder aux soins estimés nécessaires par le vétérinaire. Les frais découlant de ces soins devront être remboursés à Mme Nowicki Amélie « Miss Féline » sur présentation de justificatif vétérinaire.

En cas de décès de votre animal, il sera pratiqué une autopsie qui déterminera les causes du décès. Un compte rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation vous sera remise. Ceci à votre charge. En cas de refus d'autopsie, aucune plainte ne pourra être retenue envers Mme Nowicki Amélie.

* Réservation/ Annulation

Pour la réservation de la garde de votre animal 50% de la somme totale vous sera réclamée. Cette somme sera perdue en cas de désistement.

Pour tout désistement inférieur à 10 jours la garde totale de l'animal est dûe.

Dans le cas d'un retour anticipé de votre part, la totalité de la garde est dûe.

Dans le cas d'une prolongation de votre retour par rapport à la date fixée sur le contrat, un supplément d'un euro sera ajouté au prix de la journée.

En cas de garde de plus d'un mois, le règlement doit se faire chaque mois à la date du 25. A défaut de règlement ou de non retour de votre part à la date convenue, votre animal sera confié à la SPA et je procéderais à la mise en recouvrement des sommes dues.

Il vous sera demandé également :

- De me laisser votre numéro de téléphone (et e-mail) et / ou celui d'un proche afin de vous joindre en cas d'urgence médicale
- Les coordonnées de votre vétérinaire
- La laisse et le collier avec la médaille comportant vos coordonnées

Prévoir également tout le nécessaire d'entretien pour les visites

- Couverts et ouvre-boîte
- Produit vaisselle
- Gants de ménage
- Serpillière.....

Pour la nourriture et la litière je vous demande de prévoir des réserves pour au moins 3 jours en plus.

Assurance responsabilité civile

Vous devez contracter une assurance "en responsabilité civile " afin de couvrir les éventuelles morsures, blessures ou dégâts occasionnés par votre (vos) animal(aux).

(Je vous en demanderais une photocopie).

En cas de maladie ou d'accident

Dans le contrat il est mentionné, qu'en cas de nécessité, vous donnez tous pouvoirs à Mme Nowicki Amélie « Miss Féline » pour amener votre animal chez le vétérinaire dans les plus brefs délais. Vous serez prévenu aussitôt.

Il est convenu que les frais résultant des soins (vétérinaire, médicaments, ...) seront en totalité à votre charge.

Je vous remercie de prendre vos dispositions pour vous arranger avec votre praticien habituel.

Ou je vous demanderai un chèque de caution, permettant ainsi de couvrir les frais médicaux éventuels.

Ce chèque vous sera restitué à la fin des visites si aucun incident n'est survenu.

Après lecture de ces documents merci de dater et signer avec la mention « lu et approuvé »

Votre contrat personnalisé sera rédigé en annexe à ce contrat .../...